

## SIGNATURE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITE

Adoptée par le conseil d'université du 07 octobre 2015

Afin de permettre l'identification des publications de l'université Hassan II de Casablanca, les règles d'écriture des signatures et affiliations des auteurs de publications sont les suivantes :

- chaque auteur d'une unité attachée à l'université Hassan II de Casablanca indique le **nom de l'université** dans son affiliation ;
- dans le cas des unités mixtes, les partenaires (CNRST...) doivent être mentionnés selon leurs recommandations.
- les mentions liées au financement de la recherche apparaissent dans la rubrique appropriée de l'article.

**Auteurs, laboratoire, établissement d'attache, Hassan II University of Casablanca, code postal, ville, pays**

### Exemple1 : cas simple

#### **Système National d'innovation au Maroc**

**A. Bennani<sup>1</sup>, R. Nachit<sup>2</sup> et O. Elomari<sup>1</sup>**

<sup>1</sup>Laboratoire d'Aide à la Décision, Faculté des Sciences Ain-Chock, Hassan II University of Casablanca, B.P 5366 Maarif, Casablanca, Maroc

<sup>2</sup>Laboratoire recherche sur l'innovation technologique, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Hassan II University of Casablanca, B.P 2693 Maarif, Casablanca, Maroc

- « B.P 5366 Maarif et B.P 2693 » sont celles de l'établissement d'attache des structures de recherche.

### Exemple2 : Cas des auteurs hospitalo-universitaires :

#### **La leishmaniose au sud du Maroc : à propos de 209 cas**

**Prof. Dr. Idriss LOUZANI <sup>1,2</sup>**

<sup>1</sup>laboratoire de dermatologie, Faculté de Médecine et Pharmacie, Hassan II University of Casablanca, B.P 5696, Casablanca, Maroc

<sup>2</sup>service de dermatologie, CHU Ibn Rochd, B.P 2698, Casablanca, Maroc